

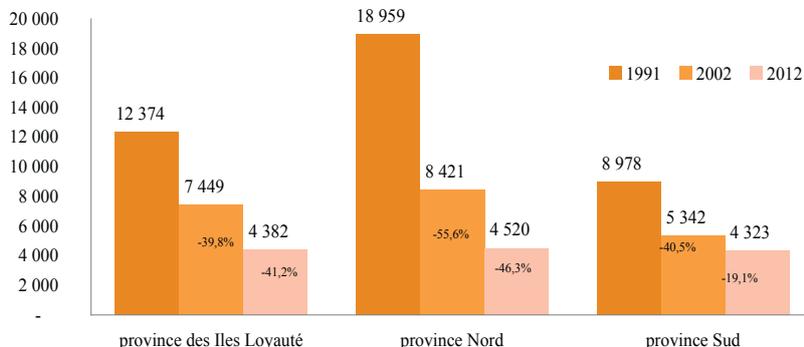
1. POPULATION AGRICOLE FAMILIALE

La population agricole familiale représente 5,2% de la population calédonienne

En 2012, la population agricole familiale (voir définition en page 7) vivant et/ou travaillant sur les exploitations agricoles représente 13 225 personnes, soit 5,2% de la population totale de la Nouvelle-Calédonie (9,7% en 2002).

Entre les deux recensements, la population agricole familiale de la Nouvelle-Calédonie est passée de 21 212 personnes à 13 225. Elle a perdu 8 000 personnes (-37%), mais ce rythme baissier est toutefois plus contenu qu'au cours de la décennie précédente qui a vu une diminution de la population agricole de 47%.

Évolution de la population agricole familiale 1991



Elle représente :

- 25,2% de la population totale en province des Iles Loyauté (31,4% en 2002)
- 9,7% en province Nord (18,4% en 2002)
- 2,3% en province Sud (3,6% en 2002)

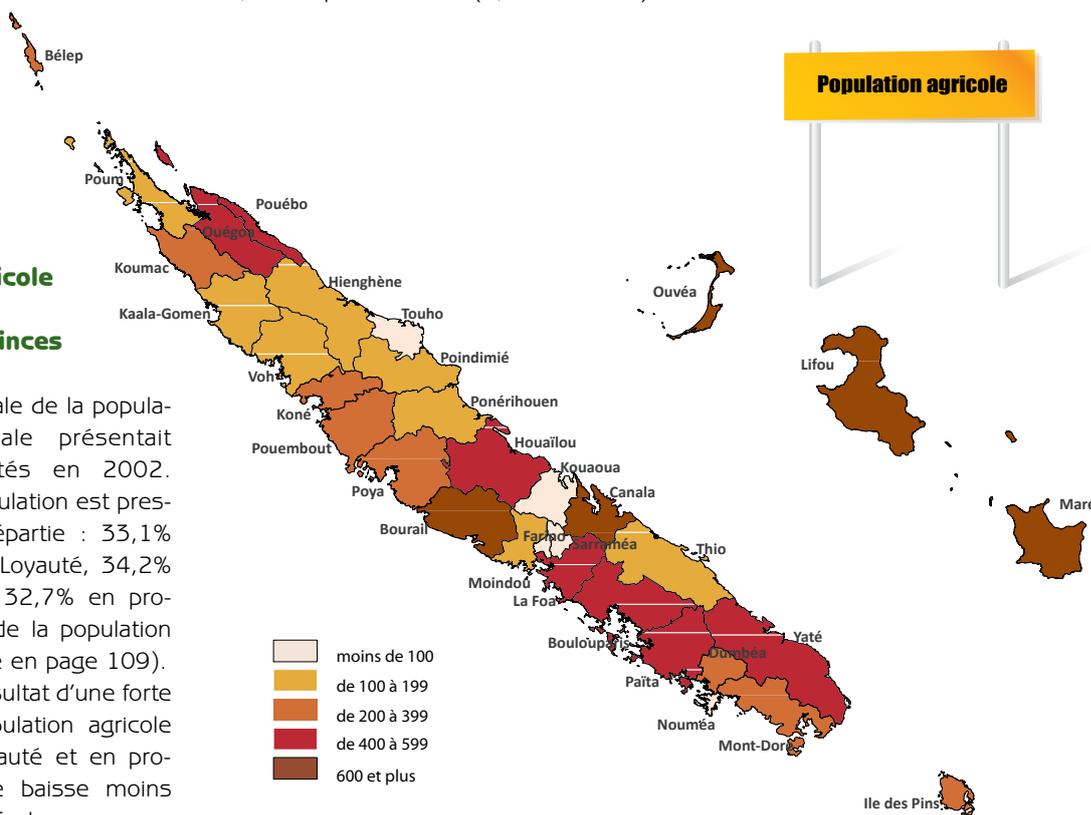
Une population agricole également répartie entre les trois provinces

La répartition provinciale de la population agricole familiale présentait encore des disparités en 2002. Aujourd'hui, cette population est presque équitablement répartie : 33,1% en province des Iles Loyauté, 34,2% en province Nord et 32,7% en province Sud (variation de la population agricole par commune en page 109). Cet équilibre est le résultat d'une forte diminution de la population agricole familiale aux Iles Loyauté et en province Nord, et d'une baisse moins sensible en province Sud.

Au sein de chaque province, les variations de population sont disparates. En province des Iles Loyauté, Lifou a perdu 57,2% de sa population agricole familiale (-1 982 personnes), Maré 28,1% et Ouvéa 25,1%.

En province Nord, la région Nord-Est a subi une forte baisse, sa population agricole familiale ayant perdu 3 035 personnes, soit -48,6%. La zone Nord-Ouest est moins impactée avec une perte de 866 personnes (-39,7%).

En province Sud, la zone Sud-Est a également subi une forte baisse en perdant 1 140 personnes (-50,7%), et la zone Sud-Ouest se distingue avec une population agricole familiale en légère augmentation de 3,9% (+121 personnes).



Âge moyen des populations agricoles familiales

	province Iles Loyauté	province Nord	province Sud	Nouvelle-Calédonie
2002	28,6	31,8	35,7	31,6
2012	35,7	39,8	41,5	39,0
augmentation	7,1	8,0	5,8	7,4

Âge moyen des populations agricoles familiales

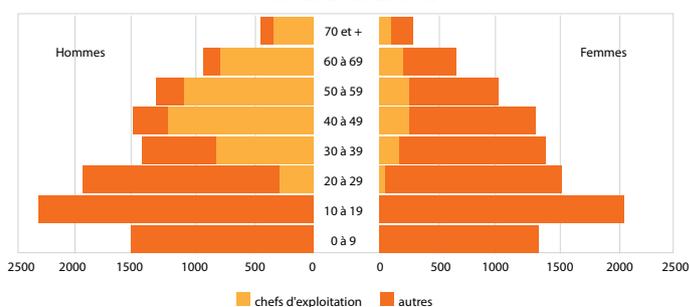
	province Iles Loyauté	province Nord	province Sud	Nouvelle-Calédonie
2002	48,2	50,1	51,1	49,9
2012	52,7	53,4	53,5	53,3
augmentation	4,5	3,3	2,4	3,4

La population agricole familiale vieillit très sensiblement : l'âge moyen est passé de 32 ans en 2002 à 39 ans en 2012

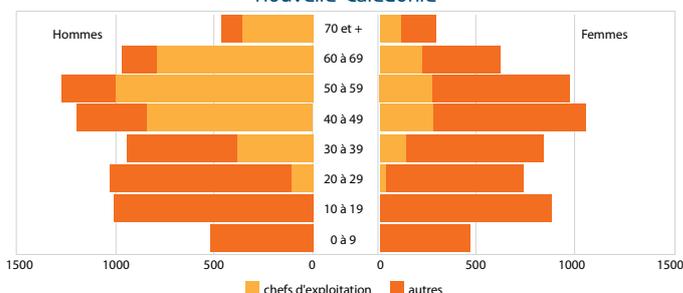
L'âge moyen de la population agricole familiale (voir tableau en page 110) a augmenté dans les trois provinces, mais de façon plus importante en province Nord et aux Iles Loyauté.

L'âge moyen des chefs d'exploitation (voir définition en page 6) s'est accru de trois ans, s'élevant à 53 ans en 2012 (voir tableau en page 110). 1 480 chefs d'exploitation, soit 32,8%, ont au moins 60 ans (25,6% en 2002) et seulement 2,9% ont moins de 30 ans (6,3% en 2002).

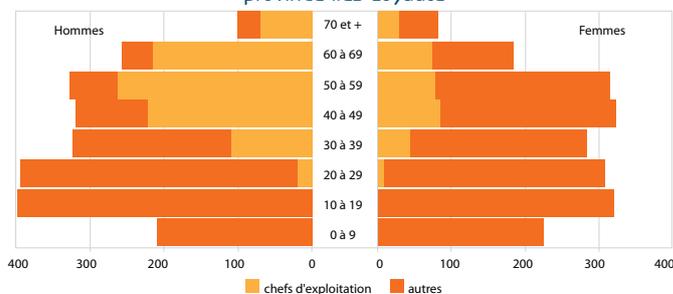
Pyramide des âges de la population agricole 2002
Nouvelle-Calédonie



Pyramide des âges de la population agricole 2012
Nouvelle-Calédonie



Pyramide des âges de la population agricole 2012
province îles Loyauté



Comparée à la pyramide des âges de 2002, celle de 2012 est bien plus étroite à sa base, dénotant une population peu dynamique qui continuera à vieillir. Cette évolution souligne l'enjeu de la transmission des moyens de production dans les années à venir. Celui-ci est d'autant plus prégnant que le noyau familial se réduit, de quatre personnes en moyenne en 2002 à trois en 2012.

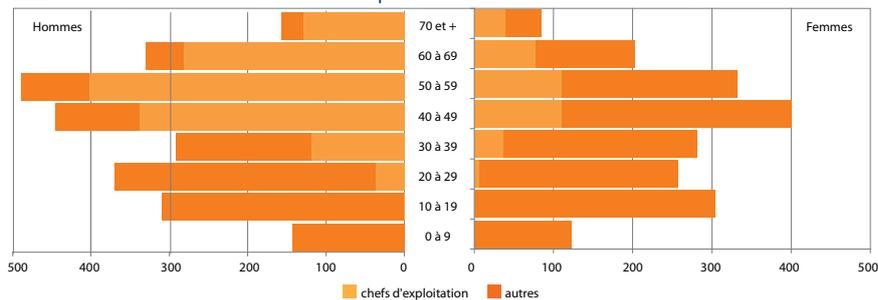
La direction des exploitations se féminise significativement aux Iles Loyauté. 20,9% des chefs d'exploitation étaient des femmes en 2002, elles sont 26,1% en 2012 à diriger une exploitation agricole, alors que cette proportion est de 23,3% dans les deux autres provinces.



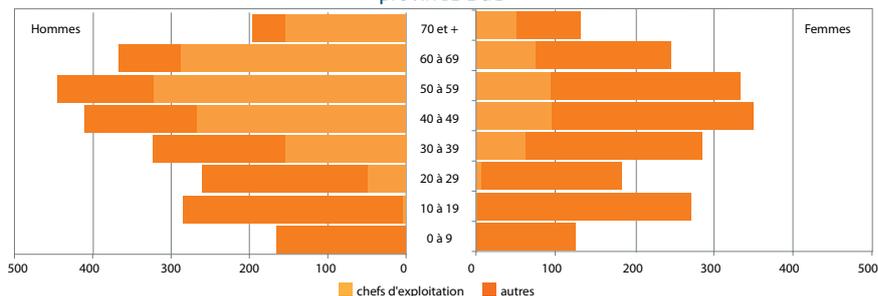
De 50 ans en 2002, l'âge moyen des chefs d'exploitation en province Nord est passé à 53 ans en 2012. On note un décrochement de la tranche d'âge 30 à 39 ans chez les hommes, probablement désireux de faire évoluer leur situation professionnelle ou de trouver un emploi ailleurs que dans l'agriculture. La direction des exploitations par des femmes en province Nord est plus fréquente qu'en 2002. Seulement 15,7% étaient dirigés par des femmes en 2002, 22,7% le sont en 2012.

L'âge des chefs d'exploitation en province Sud s'est accru de 2,4 ans pour atteindre 53,5 ans en 2012, suivant ainsi l'augmentation de l'espérance de vie sur cette période¹. Comme en province Nord, la proportion de femmes dirigeant des exploitations en province Sud marque une nette progression. Elles étaient peu nombreuses en 2002, 17,8%, mais ont depuis rattrapé le retard en étant 24,0% en 2012.

Pyramide des âges de la population agricole 2012
province Nord



Pyramide des âges de la population agricole 2012
province Sud



2.LA MAIN D'ŒUVRE SUR LES EXPLOITATIONS

Le développement de l'industrie du nickel et l'urbanisation autour des principaux pôles d'emploi ont absorbé une grande quantité de main d'œuvre agricole, expliquant notamment la forte diminution de l'agriculture traditionnelle sur terres coutumières. Dans ce contexte, l'emploi agricole diminue, mais moins vite qu'au cours de la décennie précédente.

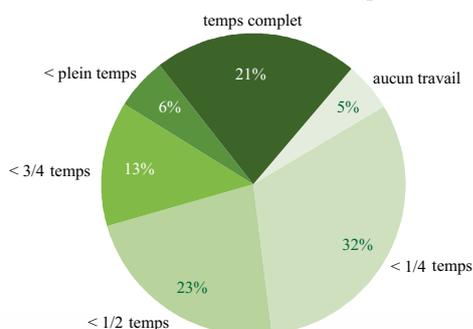
La main d'œuvre familiale agricole représente l'équivalent de 3 940 emplois à temps plein

Les actifs familiaux (définition en

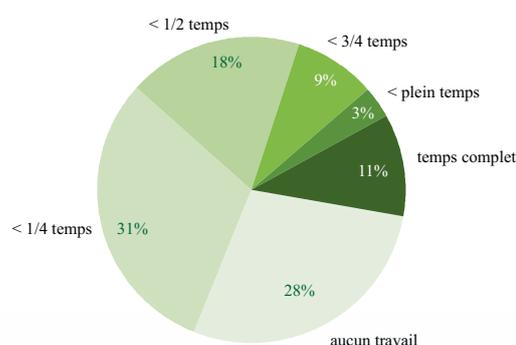
page 7), c'est-à-dire les personnes qui participent aux travaux de l'exploitation, représentent 71,7% de la population agricole familiale totale. En 2002, ce pourcentage était de 62,4%. Le temps de travail effectué par ces actifs familiaux est passé de 5 297 unités de travail annuel (UTA)² à 3 943 UTA en 2012 (-25,6%). On compte aujourd'hui 0,9 UTA par exploitation comme en 2002. L'activité agricole des jeunes de moins de 16 ans n'est pas considérée comme un travail agricole mais comme une transmission de savoir-faire. 54,0% du temps de travail

sur l'exploitation revient aux chefs d'exploitation. Parmi eux, 21,5% travaillent à temps complet, mais cette proportion varie selon la localisation de l'exploitation. En province des Iles Loyauté, seuls 10,3% des chefs d'exploitation travaillent à temps plein, ils sont 22,2% en province Nord et 29,4% en province Sud (voir tableau en page 112). Quelques chefs d'exploitation (236) ont déclaré ne pas effectuer de travaux agricoles sur leur exploitation. Ils confient généralement les tâches aux autres membres de la famille et la plupart sont doubles actifs.

Répartition des chefs d'exploitation en fonction de leur activité sur l'exploitation



Répartition de la population agricole en fonction de son activité sur l'exploitation



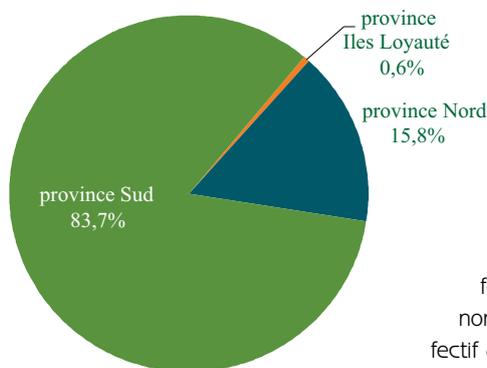
¹ En Nouvelle-Calédonie, la progression de l'espérance de vie est estimée à un trimestre par an.

² L'UTA équivaut au travail d'une personne à temps complet (40 heures par semaine ou plus) pendant une année (275 jours ou plus par an).

Presque autant de salariés permanents en 2012 qu'en 2002

En 2012, 346 exploitations (392 en 2002), soit 7,7%, emploient un ou plusieurs salariés permanents (définition en page 7) hors du cadre familial (voir tableau en page 114). Parmi celles-ci, 77,2% se situent en province Sud et 21,7% en province Nord. Sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, 1 022 salariés permanents ont été recensés représentant au total 894 UTA (1 113 pour 938 UTA en 2002). 36,7% de ces employés sont des femmes. Malgré la disparition d'un nombre important d'exploitations, l'effectif des salariés permanents a globalement peu évolué. Il a toutefois diminué de 33,7% en province Nord, passant de 243 personnes à 161, il est resté pratiquement stable en province Sud (868 en 2002 puis 855 en 2012) et reste faible en province des Iles Loyauté.

Répartition provinciale des salariés permanents



nombre de jours de travaux effectués par ces entreprises a diminué de façon moins importante (-19,5%), en passant de 1 084 en 2002 à 873 journées en 2012.

Main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle : en forte augmentation

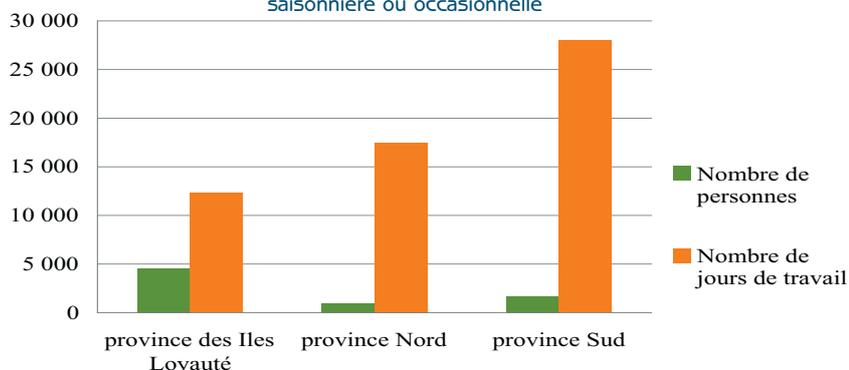
La main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle (définition en page 7) occupe une place croissante et non négligeable dans le fonctionnement des exploitations agricoles. L'emploi de saisonniers concerne 1 286 exploitations (985 en 2002) et 7 212 personnes¹ (voir tableau en page 115), soit en moyenne 5,6 personnes par exploitation. Les saisonniers totalisent 57 764 jours de travail dans l'année, équivalant à 210 UTA, ou 44,9 journées de travail par exploitation en bénéficiant, au lieu de 41,6 en 2002.

La main d'œuvre saisonnière occasionnelle est particulièrement importante en province des Iles Loyauté, avec un total de 4 552 personnes travaillant en moyenne 2,7 jours par an. Ce nombre de personnes est important, mais il ne représente que 21,3% des UTA saisonnières. Il s'agit essentiellement de travaux à caractère communautaire, réalisés à l'occasion du défrichage des champs et des récoltes de tubercules.

23,6% des saisonniers travaillent en province Sud et représentent 48,5% des UTA saisonnières. La province Nord regroupe 13,2% des saisonniers, lesquels représentent 30,2% des UTA saisonnières.

Enfin, 68 exploitants agricoles ont déclaré bénéficier d'une main d'œuvre extérieure à la famille, autre que celle de salariés permanents ou de saisonniers (voir tableau en page 116). Il s'agit d'une main d'œuvre travaillant de façon régulière sur l'exploitation mais non rémunérée, considérée comme de l'entraide (définition en page 6). Les exploitants agricoles évaluent cette main d'œuvre à 222 personnes, accomplissant un travail équivalent à 61 UTA.

Répartition de la main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle



Moins de travaux agricoles effectués par des entreprises.

Les exploitations faisant appel à des entreprises de travaux agricoles deviennent peu nombreuses. 202 étaient encore dénombrées en 2002, elles ne sont plus que 49 en 2012, probablement en raison de la mécanisation accrue des exploitations. Le

Répartition du travail saisonnier ou occasionnel et son évolution depuis 2002

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	évol.
nombre d'exploitations	641	750	138	227	185	309	964	1 286	33,4%
nombre de saisonniers	4 289	4 552	455	955	962	1 705	5 706	7 212	26,4%
nombre de journées de travail	11 368	12 294	9 204	17 468	20 371	28 002	40 943	57 764	41,1%

¹ Un même saisonnier peut travailler dans plusieurs exploitations. Ce chiffre peut donc comporter des doubles comptes.



Nombre d'UTA pour 100 hectares de SAU selon quelques systèmes d'exploitation

orientation de l'exploitation	UTA pour 100 ha SAU
élevages seulement (un ou plusieurs élevages)	1,65
éleveurs de bovins seulement	0,69
cultures végétales (sans élevages)	4,35
producteur de légumes frais seulement	87,84
polyculture élevage	4,11

Moins de stagiaires dans les exploitations

237 stagiaires ont été reçus dans 75 exploitations en 2012. Ils sont deux fois moins nombreux qu'en 2002 et les exploitations les recevant sont moins nombreuses. Chacun d'eux reste en moyenne trois semaines sur l'exploitation.

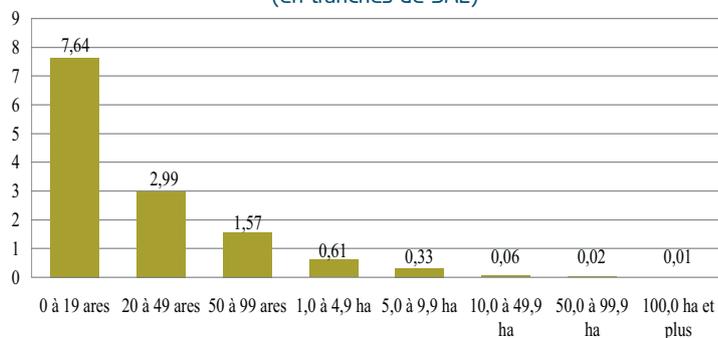
Répartition provinciale des stagiaires

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	évol.
nombre d'exploitations recevant des stagiaires	7	9	46	23	54	43	107	75	-29,9%
nombre de stagiaires	27	24	262	101	195	112	484	237	-51,0%
UTA stagiaires	1,7	1,5	31,2	5,9	22,4	20,7	55,3	28,0	-49,4%

Les petites exploitations sont très gourmandes en main d'œuvre

Le nombre total d'UTA a diminué de 20,2%, en rapport avec la diminution du nombre d'exploitations. La force de travail fournie par exploitation évolue peu, quelle que soit la province d'origine.

Nombre d'UTA par ha de SAE, selon la taille de l'exploitation (en tranches de SAE)



Rapporté à la superficie agricole entretenue (SAE), le nombre d'UTA varie très fortement en fonction de la dimension de l'exploitation. Les exploitations disposant d'au moins un hectare de SAE utilisent en moyenne 0,02 UTA/ha. Sur les petites exploitations de moins d'un hectare de SAE, 2,97 UTA sont fournies par hectare, soit 133 fois plus. Enfin, l'utilisation de main d'œuvre est très liée à la nature des spéculations.

Evolution et répartition des unités de travail annuel (UTA)

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	évol.
main d'œuvre familiale	1 556	1 018	2 173	1 402	1 568	1 524	5 297	3 943	-25,6%
salariés agricoles	2	3	159	126	777	765	938	894	-4,7%
saisonniers et entraine	43	92	56	78	107	132	206	302	46,6%
UTA totales	1 601	1 113	2 388	1 606	2 452	2 421	6 441	5 139	-20,2%
nombre moyen d'UTA par exploitation	0,99	0,92	1,07	0,95	1,42	1,52	1,16	1,14	-1,7%

3. ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET REVENU

Un tiers des chefs d'exploitation ont une activité principale à l'extérieur de l'exploitation

2 873 chefs d'exploitation (percevant une retraite ou non), soit 63,8% de l'ensemble, considèrent que leur seule activité professionnelle est celle d'agriculteur (61,0% en 2002). Les autres

chefs d'exploitation, un tiers comme en 2002, sont essentiellement doubles actifs¹ (définition en page 6), 4,2% considérant cependant que l'agriculture n'est ni leur profession principale ni leur profession secondaire.

En relation avec le vieillissement des chefs d'exploitation, la proportion de

ceux percevant une pension de retraite marque une nette progression, passant de 12,5% à 18,6%.

64,9% des chefs d'exploitation doubles actifs ont une activité extérieure salariée et 35,1% sont responsables d'une entreprise, ou exercent une profession libérale.

Profession déclarée par les chefs d'exploitation

% calculés sur le nombre total de chefs d'exploitation	province des Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	évol.
simples actifs, agriculteurs comme simple profession	953	709	1 089	739	661	586	2 703	2 034	-24,8%
%	58,7%	58,3%	48,8%	43,6%	38,4%	36,7%	48,5%	45,1%	
doubles actifs	374	249	748	556	713	638	1 835	1 443	-21,4%
dont agriculteurs à titre principal	107	84	161	40	89	93	357	217	-39,2%
dont agriculteurs à titre secondaire	267	165	587	516	624	545	1 478	1 226	-17,1%
%	23,0%	20,5%	33,5%	32,8%	41,4%	40,0%	32,9%	32,0%	
retraités agriculteurs	100	178	284	340	312	321	696	839	20,5%
dont agriculteurs à titre principal	57	129	121	36	129	118	307	283	-7,8%
dont agriculteurs à titre secondaire	43	49	163	304	183	203	389	556	42,9%
%	6,2%	14,6%	12,7%	20,1%	18,1%	20,1%	12,5%	18,6%	
Ne se considèrent pas comme agriculteur	196	80	109	60	35	50	340	190	-44,1%
dont retraités	15	15	12	6	5	18	32	39	21,9%
dont autres	181	65	97	54	30	32	308	151	-51,0%
%	12,1%	6,6%	4,9%	3,5%	2,0%	3,1%	6,1%	4,2%	
Total chefs d'exploitation	1 623	1 216	2 230	1 695	1 721	1 595	5 574	4 506	-19,2%

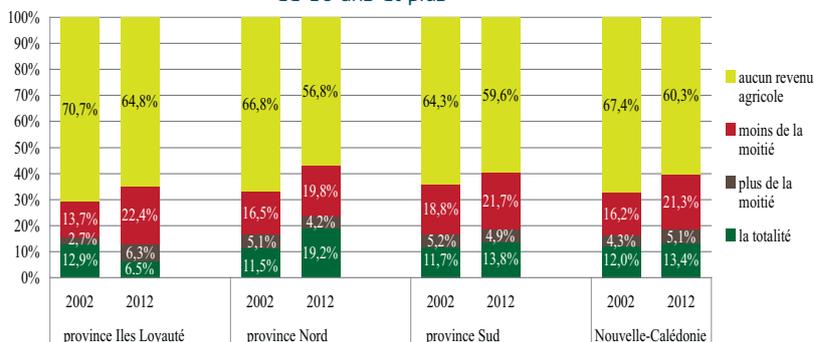
40% de la population agricole familiale de 16 ans et plus tire un revenu de l'agriculture

Pour chacune des personnes de 16 ans et plus appartenant à la population agricole familiale, il a été demandé d'évaluer l'importance du revenu issu de l'agriculture, en pourcentage par rapport à l'ensemble de ses revenus. Parmi les 11 123 personnes concernées, 4 419 d'entre elles, soit 39,7% (32,6% en 2002), ont déclaré avoir un revenu monétaire issu de l'exploitation agricole (voir tableau en page 111). Pour 1 490 d'entre elles, soit 13,4%, les revenus proviennent intégralement de l'exploitation (12,0% en 2002).

Au sein de la population agricole familiale de 16 ans et plus, la proportion des personnes n'ayant aucun revenu issu de l'agriculture régresse en perdant 7,1 points. Pour 18,5% de cette population, l'agriculture apporte plus de la moitié à la totalité des revenus, contre 16,4% en 2002.

Les agriculteurs sont attachés à leur métier. Parmi les 971 chefs d'exploitation travaillant à temps plein sur l'exploitation, seuls 48, soit 4,9% (14,7% en 2002), abandonneraient l'agriculture pour un emploi salarié.

Revenus issus de l'agriculture pour la population agricole de 16 ans et plus



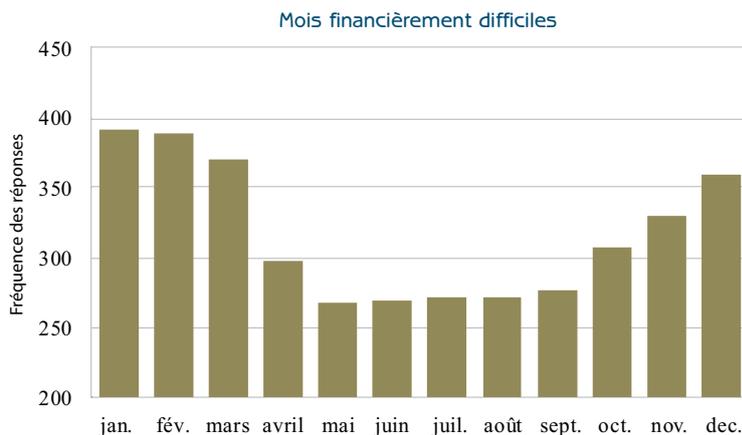
¹ La double activité concerne les personnes exerçant conjointement deux activités : l'une agricole au sein de l'exploitation, la seconde non agricole. Selon les cas, cette activité non agricole sera déclarée par la personne l'exerçant comme « profession principale » ou « activité secondaire ».



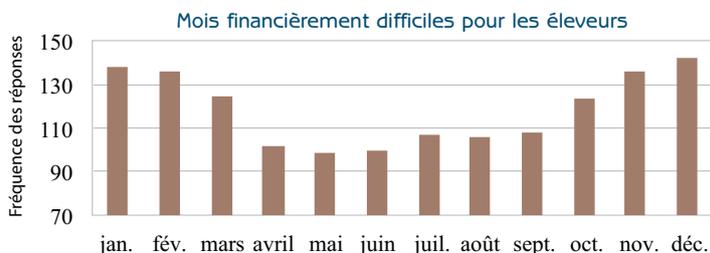
1/3 des chefs d'exploitation ont indiqué avoir une période difficile de « soudure »

35,2% des chefs d'exploitation ont déclaré connaître une période difficile de « soudure » d'un point de vue financier (voir tableau en page 120).

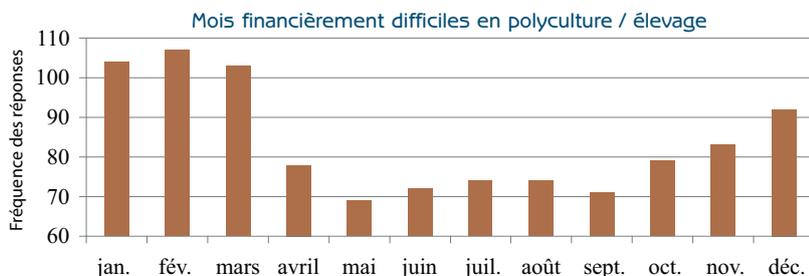
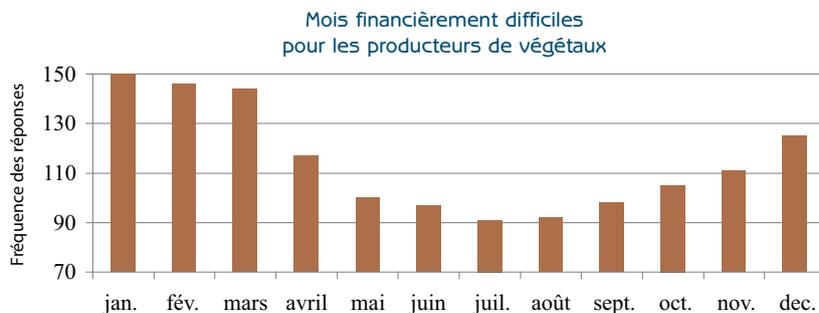
La fréquence des réponses est plus importante sur les mois d'octobre à mars, avec une pointe en janvier et février, au cœur de l'été.



Selon l'orientation de l'exploitation, les périodes difficiles présentent des variations. Les éleveurs éprouvent des difficultés principalement d'octobre à mars, avec une pointe en décembre et janvier. Avril à juin sont les mois présentant le moins de difficulté financières.



Les producteurs de végétaux déclarent avoir des difficultés en janvier, février et mars, leur situation s'améliorant rapidement pour en présenter peu en juillet et août, pendant la saison fraîche.



Comme dans les deux cas précédents, les exploitations orientées vers un système « polyculture/élevage » éprouvent des difficultés principalement en début d'année, mais retrouvent rapidement une période plus facile et surtout plus longue de mai à septembre.

4. LES ACTIVITES ANNEXES

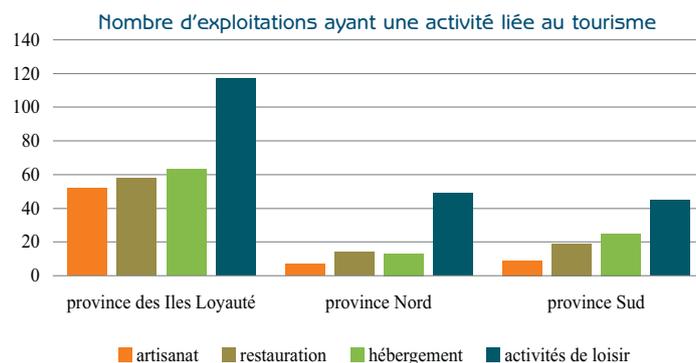
Les 3/4 des exploitations ayant une activité liée au tourisme se situent en tribu

Les activités liées au tourisme concernent l'artisanat, la restauration, l'hébergement et autres activités de loisir (activités sportives, visites guidées etc.). En 2002, des activités à caractère touristique existaient dans 285 exploitations (soit 5,1% de l'effectif total). En 2012, des activités liées au tourisme existent dans 317 exploitations agricoles (7,0%), dont 186 en province des

Iles Loyauté, deux fois plus qu'en 2002, 60 en province Nord (-41,7%) et 71 en province Sud (-22,8%). Les activités de loisir concernent les deux tiers de ces exploitations (voir tableau en page 122).

Les activités liées au tourisme sont une source de revenu d'appoint pour de nombreuses exploitations ayant un fon-

cier coutumier. Sur les 317 exploitations offrant des prestations touristiques, 240 (soit 75,7%) sont situées en tribus. Elles se sont fortement développées aux Iles Loyauté et ont plutôt régressé dans les deux autres provinces.



27% des exploitants vendent des produits de la chasse, de la pêche ou de la cueillette de végétaux

Les produits de la chasse, de la pêche et de la cueillette de végétaux offrent une part quelques fois non négligeable dans le revenu des ménages. Ils intéressent 3 201 exploitants, soit 71,0% du total

(voir tableau en page 123). Ce sont des activités annexes qui fournissent un revenu d'appoint pour 858 d'entre eux. Le nombre d'exploitants ayant déclaré vendre des produits de la chasse, de la pêche ou de la cueillette peut paraître faible, notamment en provinces Nord et Sud.

Il est possible que certains aient hésité à répondre, ces ventes pouvant se faire dans un cadre informel. Toutefois, les vendeurs de ces produits sont certainement plus nombreux, mais ils ne sont pas nécessairement des chefs d'exploitation.

Nombre d'exploitants pratiquant la chasse, la pêche et la cueillette

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	nombre pratiquant	vendant ses produits	nombre pratiquant	vendant ses produits	nombre pratiquant	vendant ses produits	nombre pratiquant	vendant ses produits
la chasse	660	176	1 032	87	736	35	2 428	298
la pêche	843	317	1 145	165	620	81	2 608	563
la cueillette	737	279	784	113	445	60	1 976	452
Total pratiquant la chasse, la pêche et/ou la cueillette	987	480	1 325	236	889	142	3 201	858

Des responsabilités professionnelles ou électives pour 19% des exploitants

En plus de leurs activités agricoles, 854 chefs d'exploitations, soit 19%, (13,6%

en 2002) ont déclaré avoir des responsabilités professionnelles, au sein d'une coopérative, d'une association, d'un syndicat ou d'un groupement de professionnels agricoles (voir tableau en page

125). Des responsabilités électives et/ou coutumières concernent 55,4% d'entre eux, les autres adhérant à des associations de producteurs, des coopératives ou des syndicats agricoles.



5. L'AVENIR DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

3/4 des chefs d'exploitation de plus de 60 ans auront un successeur membre de la famille

D'une façon générale, les chefs d'exploitation paraissent confiants dans l'avenir de leur exploitation. Parmi les 1 480 chefs d'exploitation de 60 ans et

plus, 1 187, soit 80,2%, savent qui va leur succéder (voir tableau en page 126). Dans la plupart des cas, la succession sera assurée par un membre de la famille. Par ailleurs, à la question « Pensez-vous que votre exploitation se trouve dans des conditions suffisam-

ment favorables pour exister encore plusieurs années ? », 91,7% des chefs d'exploitation de tous âges ont exprimé leur optimisme par une réponse favorable (89,9% en 2002). Le pourcentage est sensiblement le même dans chacune des provinces.

Successeur des chefs d'exploitation ayant au moins 60 ans

	province des Iles Loyauté		province Nord		province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	%	2012	%
Nombre ayant au moins 60 ans	384	391	601	525	551	564	1 536		1 480	
Successeur identifié	326	351	508	465	402	371	1 236	80,5%	1 187	80,2%
membre de la famille	280	324	476	449	382	345	1 138	74,1%	1 118	75,5%
non membre de la famille	46	27	32	16	20	26	98	6,4%	69	4,7%
Successeur non identifié	58	40	93	60	149	193	300	19,5%	293	19,8%
ne sait pas	43	37	88	52	120	140	251	16,3%	229	15,5%
pas de successeur	15	3	5	8	29	53	49	3,2%	64	4,3%